

MASTER 1 MEEF LETTRES

(Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

CAPES EXTERNE DE LETTRES

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON (ESPE-LR)

Université Paul Valéry-Montpellier III
Département de formation en LLA-SHS (UFR 6)
Département de Lettres modernes (UFR 1)
Département de Lettres classiques (UFR 1)

Université de Montpellier
Faculté d'Éducation

Année universitaire 2018-2019

REUNION DE RENTREE

Mercredi 12 septembre 2018, 13h30, salle H329

INFORMATIONS GENERALES

L'ESPE-LR

Les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPÉ) – créées par la nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République – organisent au niveau académique la formation des futurs enseignants. Désormais, les cinq Universités de l'académie (Université de Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier III, Université de Perpignan, Université de Nîmes) conjuguent leurs compétences pour assurer ces formations en collaboration avec les services académiques du rectorat de Montpellier. Le MASTER MEEF LETTRES associe les départements de lettres modernes et lettres classiques de Montpellier III et la Faculté d'éducation de Montpellier. Il prépare au CAPES externe et au CAFEP de Lettres et assure la formation professionnelle des futurs enseignants.

LE MASTER MEEF LETTRES

DIRECTION DU MASTER

Lettres modernes

Mme Catherine PASCAL
bureau H321
réception sur rendez-vous :
catherine.pascal@univ-montp3.fr

Lettres classiques

Mme Anne FRAÏSSE
Bureau H317
réception sur rendez-vous :
anne.fraïsse@univ-montp3.fr

CONTACTS FACULTÉ D'ÉDUCATION

Directeur de la FDE :

M. Jean-Paul UDAVE
directeur@fde.univ-montp2.fr

Coordinatrice de la formation lettres :

Mme Claire STCHERBININE
claire.stcherbinine@ac-montpellier.fr

Responsable des stages :

M. Eric FAVARD
eric.favard@fde.univ-montp2.fr

SECRÉTARIAT DU MASTER (UFR6)

Mme Alexandra Chevalier
alexandra.chevalier@univ-montp3.fr

EQUIPE ENSEIGNANTE

DÉPARTEMENT DE LETTRES MODERNES / DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE

Contact enseignants : adresse courriel : prenom.nom@univ-montp3.fr

Nathalie	AUGER	E 207
Marie	BOURJEA	C305
Rachel	DARMON	H319
Linda	GIL	
Corinne	GOMILA	E107
Clémence	JACQUOT	E107
Suzanne	LAFONT	H220
Christel	LE BELLEC	E 205
Catherine	NICOLAS	H322
Catherine	PASCAL	H 321
Franck	SALAÜN	H 219
Jean-Marc	SARALE	E107
Leo	STAMBUL	H321
Trung	TRAN	H 319

DÉPARTEMENT DE LETTRES CLASSIQUES

Contact enseignants : adresse courriel : prenom.nom@univ-montp3.fr

Marie-Françoise	DELPEYROUX	H316
Aline	ESTÈVES	H315
Camille	GERZAGUET	
Flore	KIMMEL	H313
Philippe	LE MOIGNE	H312
Brigitte	PÉREZ	H312

FACULTÉ D'EDUCATION

Anne BORRAT	anne.borrat@ac-montpellier.fr
Christine BOUTEVIN	christine.boutevin@umontpellier.fr
Claire STCHERBININE	claire.stcherbinine@ac-montpellier.fr

CAPES EXTERNE DE LETTRES

Site du ministère : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Dates du concours :

Inscriptions : entre septembre et octobre 2018 (dates précisées sur le site du ministère)

Écrits : avril 2019 (dates précisées sur le site du ministère)

Oraux : juin/juillet 2019 (lieu : lycée Paul-Louis Courier, Tours)

DESCRIPTIF DES EPREUVES

Il est impératif de lire les rapports du jury des dernières sessions, en commençant par celui de la session 2014 (1^{er} rapport du concours sous sa forme actuelle),

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Les candidats ont le choix au moment de l'inscription entre deux options :

- Option lettres classiques ;
- Option lettres modernes.

Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission par le jury du concours font l'objet de classements distincts selon l'option.

A — EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1° Composition française.

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée. L'épreuve est commune aux deux options.

Durée : six heures ; coefficient 1.

2° Epreuve écrite à partir d'un dossier.

Epreuve de l'option lettres classiques : épreuve de latin et de grec.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en langues et cultures de l'Antiquité des candidats. Elle prend appui sur un dossier comportant deux textes de langues anciennes (latin et grec) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Elle porte à la fois sur le latin et le grec et se déroule en deux temps :

- a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une version dans chacune des langues, latine et grecque (7,5 points par version) ;
- b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales, historiques, littéraires et culturelles dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le ou les points à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

Durée : six heures ; coefficient : 1.

Epreuve de l'option lettres modernes : étude grammaticale de textes de langue française.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en grammaire scolaire des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances.

Elle mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique.

L'épreuve se déroule en deux temps :

a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une étude grammaticale des textes du dossier, organisée en trois séries de questions :

1. Histoire de la langue ;
2. Etude synchronique du texte de français moderne ou contemporain ;
3. Etude stylistique ;

b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : six heures ; coefficient : 1.

B — EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire.

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

2° Analyse d'une situation professionnelle.

Épreuve au choix :

Pour l'option lettres classiques :

1. Langues et cultures de l'Antiquité.

Pour l'option lettres modernes :

2. Latin pour lettres modernes.
3. Littérature et langue françaises.
4. Français langue étrangère et français langue seconde.
5. Théâtre ou cinéma.

L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

1. Langues et cultures de l'Antiquité pour lettres classiques

Le candidat construit une séquence d'enseignement définie pour un niveau donné. L'épreuve prend appui sur un texte long ou un corpus de textes, latins ou grecs, éventuellement accompagnés de documents et présentés autant que de besoin avec sa/leur traduction. Ce texte long ou ce corpus sont choisis en référence aux entrées majeures des programmes de collège et de lycée. Un temps consacré à l'étude de la langue et à la relation entre monde antique et monde moderne est obligatoirement compris dans cette séquence.

2. Latin pour lettres modernes

L'épreuve prend appui sur un texte latin en lien avec les programmes, présenté avec sa traduction française, à l'exception d'une quinzaine de lignes ou de vers non traduits. L'épreuve comprend la traduction du passage non traduit ; elle inclut une question de langue et culture latines prenant appui sur un mot ou un segment du texte, privilégiant les entrées majeures des programmes du collège et du lycée et mettant en relation le monde antique et le monde moderne.

3. Littérature et langue françaises

Le candidat construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement accompagnés de documents. Un temps consacré à l'étude de la langue est obligatoirement compris dans cette séquence.

4. Français langue étrangère et français langue seconde

L'épreuve prend appui sur un document ou un corpus de documents (articles, textes, pages de manuels et de méthodes d'enseignement du « français langue étrangère » ou du « français langue seconde »). Le candidat analyse le ou les textes et documents en fonction d'une question indiquée par le sujet de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence pédagogique.

5. Théâtre ou cinéma (au choix du candidat au moment de l'inscription)

a) Cinéma :

L'épreuve prend appui sur une séquence filmique accompagnée d'un dossier constitué de plusieurs documents (photogrammes de film, textes littéraires, articles critiques, extraits de scénario...). Le candidat analyse les documents, l'extrait filmique, les enjeux du dossier en s'appuyant sur sa culture cinématographique et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

b) Théâtre :

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs extraits d'une captation théâtrale accompagné(s) d'un dossier constitué de plusieurs documents (photos de mises en scène, textes, notes d'intention, articles théoriques ou critiques). Le candidat analyse les documents, les enjeux du dossier et les questions dramaturgiques posées par les extraits en s'appuyant sur sa culture théâtrale et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle vérifie la capacité des candidats :

- à analyser ces textes ou ces documents et à faire preuve d'esprit critique ;
- à inscrire l'ensemble des textes et documents dans une démarche d'apprentissage en relation avec les programmes et à proposer de manière précise et réfléchie la mise en œuvre d'une séance dans une classe
- à mobiliser, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propre des élèves, au service des apprentissages ;
- à se projeter dans l'exercice du futur métier ;
- à communiquer à l'oral de manière claire et organisée.

Au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

ORGANISATION DU MASTER 1

1^{er} semestre :

Enseignements :
à/c du 17 septembre 2018

Stage :
du 12 au 22 novembre 2018

2^e semestre :

Enseignements :
à/c du 21 janvier 2019

Stage :
du 7 au 17 janvier 2019

Concours :
Écrits d'admissibilité : avril 2019
Oraux d'admission : juin-juillet 2019

EMPLOI DU TEMPS LETTRES MODERNES

<u>S1</u>	<u>S2</u>
<p>Lundi : 8h45-10h45 : grammaire 10h45-12h15 : didactique de la grammaire 13h45-15h45 : histoire et théorie de la poésie 15h45-17h15 : option latin pour LM</p> <p>Mardi : 8h15-10h15 : stylistique 10h15-12h15 : explication de texte 13h15-14h45 : théorie littéraire 14h45-16h45 : méthodologie de la dissertation</p> <p>Mercredi matin : langue vivante 13h45-15h45 : histoire et théorie du roman 15h45-17h15 : explication de texte</p> <p>Jeudi Didactique (FDE)</p> <p>Vendredi : 8h15-10h15 : histoire et théorie du théâtre 10h15-12h15 : histoire de la langue Après-midi : tronc commun (FDE)</p>	<p>Lundi 8h45-10h45 : stylistique 10h45-12h15 : didactique de la grammaire 13h15-15h15 : dissertation théâtre 15h15-17h15 : dissertation roman</p> <p>Mardi 8h45-10h45 : grammaire pour l'oral 10h45-12h15 : théorie littéraire 13h45-15h45 : dissertation poésie</p> <p>Mercredi 8h45-10h15 : explication de texte 10h15-12h15 : grammaire</p> <p>Jeudi Didactique (FDE)</p> <p>Vendredi 9h15-11h15 : histoire de la langue</p>

EMPLOI DU TEMPS LETTRES CLASSIQUES

<u>S1</u>	<u>S2</u>
<p>Lundi : 10h45-12h45 : didactique grecque 13h45-15h45 : histoire et théorie de la poésie 15h45-17h15 : option latin pour LM</p> <p>Mardi : 8h15-10h15 : version latine 10h15-12h15 : explication de texte 13h15-14h45 : théorie littéraire 14h45-16h45 : méthodologie de la dissertation 18h15-20h15 : didactique latine</p> <p>Mercredi matin : langue vivante 13h45-15h45 : histoire et théorie du roman 15h45-17h15 : explication de texte</p> <p>Jeudi Didactique (FDE)</p> <p>Vendredi : 8h15-10h15 : histoire et théorie du théâtre 10h15-12h15 : version grecque Après-midi : tronc commun (FDE)</p>	<p>Lundi 13h15-15h15 : dissertation théâtre 15h15-17h15 : dissertation roman</p> <p>Mardi 8h45-10h45 : grammaire pour l'oral 10h45-12h15 : théorie littéraire 13h45-15h45 : dissertation poésie 16h15-18h15 : version latine 18h15-20h15 : didactique latine</p> <p>Mercredi 8h45-10h15 : explication de texte 10h15-12h15 : grammaire 16h15-18h15 : version grecque</p> <p>Jeudi Didactique (FDE)</p> <p>Vendredi 9h15-11h15 : didactique grecque</p>

EMPLOI DU TEMPS

SEMESTRE 1

Sauf mention contraire, tous les cours ont lieu en salle H329,
à l'exception des cours de didactique (site de la FDE)

V11MELT3 - MAÎTRISER ET RÉFLÉCHIR LES SAVOIRS ACADÉMIQUES

Responsable : M. Tran

W1AMELT3 : GENRES ET HISTOIRE LITTÉRAIRE, MÉTHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

Histoire et théories de la poésie :

Lundi 13h45-15h45, H329: Mme PASCAL (5 séances XVIe-XVIIIe) puis Mme BOURJEA lundi 13h15-15h15 (5 séances XIXe-XXe)

Histoire et théories du théâtre :

Vendredi 8h15-10h15, H329 : Mme PASCAL (4 séances XVIe-XVIIe) et Mme GIL (6 séances XVIIIe-XXe)

Histoire et théories du roman :

Mercredi, 13h45-15h45, H329 : Mme LAFONT (10 séances XVIe-XXe)

Méthodologie de la dissertation : mardi, 14h45-16h45, H329 : M. TRAN (10 séances)

W1BMELT3 : THÉORIE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

Mardi, 13h15-14h45, H329 : M. TRAN (10 séances)

V12MELT3 - OUTILS ET ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Responsable : Mme Darmon

W1CMELT3 : EXPLICATION DE TEXTE

- mardi 10h15-12h15, H329: Mme PASCAL (8 séances)

- mercredi, 15h45-17h15, H329: Mme DARMON (10 séances)

V13MELT3 – LANGUES

Responsables : Mme Nicolas / Mme KIMMEL-CLAUZET

W1DMELT3 : ETUDE GRAMMATICALE

- grammaire : M. LE BELLEC, lundi 8h45-10h45, H329 (10 séances)

- didactique de la grammaire : Mme LE BELLEC, lundi 10h45-12h15, H329 (10 séances)

- histoire de la langue : Mme NICOLAS, vendredi 10h15-12h15, H329 (10 séances)

- stylistique : Mme JACQUOT, mardi 8h15-10h15, H329 (10 séances)

OU

W1EMELT3 - LATIN/GREC (pour LC)

- didactique grecque : lundi, 10h45-12h45 H313, Mme KIMMEL-CLAUZET

- version latine : mardi 8h15-10h15, H316, Mme DELPEYROUX

- didactique latine : mardi 18h15-20h15, M. LOUYEST, salle à préciser

- version grecque : vendredi 10h15-12h15, H312, M. LE MOIGNE

V14MELT3 - CULTURE COMMUNE ET MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Responsable : Mme Stcherbinine

W1METC3 : CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF

Enseignement centré sur la connaissance du système éducatif actuel et abordant notamment les questions suivantes sous forme de CM et de TD :

- théories des apprentissages ;
- environnement réglementaire et institutionnel de l'établissement scolaire ;
- les valeurs qui fondent le système éducatif dans une démocratie : l'école de la république ;
- éthique professionnelle, morale, droit ;
- démocratisation et inégalité dans l'éducation : la question de l'égalité des chances ;
- histoire, enjeux et difficultés du collège unique ;
- inégalités sociales et géographie de l'école ;
- handicap et école : textes et enjeux ;
- lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme.

Le vendredi après-midi : 28/09, 5/10, 12/10, 19/10, 9/11, 16/11, 23/11, 30/11

Evaluation le vendredi 7/12/2018.

W1GMELT3 : - STAGE. PRÉPARATION ET SUIVI DU STAGE

Préparation du stage, analyse des observations, et réflexion sur la pratique professionnelle
Mme BORRAT, jeudi matin de 9 h à 12 h, 10 séances (30h), FDE

W1FMELT3 : CONCEVOIR, PROGRAMMER ET METTRE EN ŒUVRE UN ENSEIGNEMENT

Préparation à la 2^e épreuve orale du concours

Pour les lettres classiques : Langues et cultures de l'Antiquité

Cette option vise à réfléchir à la transposition didactique des savoirs disciplinaires en latin et en grec, ainsi qu'à mettre en œuvre un projet de séquence didactique; elle fait le lien entre les différentes composantes de la formation (langue, littérature, civilisation, analyse de l'image et didactique)

Responsable : Mme STCHERBININE, jeudi après-midi de 13h à 16h, FDE, 5 séances (15h)

Pour les lettres modernes : au choix (sous réserve d'effectifs suffisants) :

1) Littérature et langue françaises

Cette option vise à réfléchir à la transposition didactique des savoirs disciplinaires et à mettre en œuvre un projet de séquence didactique ; elle fait le lien entre les différentes composantes de la formation (langue, littérature, analyse de l'image, et didactique)

Responsable Mme BORRAT, jeudi après-midi, de 13h à 16h FDE, 5 séances, (15h)

2) Latin pour lettres modernes

Mme GERZAGUET: lundi, 15h45-17h45, UPV

3) Français langue étrangère et français langue seconde (Mme Auger)

Cette option vise à outiller de façon complémentaire l'enseignant de français qui peut être amené à travailler avec des élèves qui viennent d'arriver en France ou qui souhaite partir enseigner à l'étranger. Par ailleurs, en classe ordinaire de français, dans certains établissements, bon nombre d'élèves parlent une/des autres langues que le français à la maison. Cette diversité linguistique peut soutenir le développement des compétences en français et devenir une ressource de premier choix pour les enseignants. Cette option vise donc à développer les compétences suivantes chez les futurs enseignants de lettres :

- didactique générale du FLE/FLS
- outils : manuels, sites
- méthodologie de l'épreuve (élaborer une séquence)
- didactique de l'oral, de la phonétique, de l'écrit, de l'interculturel

- colles

Les cours auront lieu le jeudi.

4) Cinéma (Mme Boutevin)

informations disponibles à la rentrée

V15MELT3 : LANGUE VIVANTE

Les cours de LV ont lieu le mercredi matin.

Anglais : Les étudiants s'inscrivent sur MGroup : <https://mgroup.univ-montp3.fr/>

Pour les autres langues, voir les départements concernés

SEMESTRE 2

Sauf mention contraire, tous les cours ont lieu en salle H329,
à l'exception des cours de didactique (site de de la FDE)

V21MELT3 - MAÎTRISER ET RÉFLÉCHIR LES SAVOIRS ACADÉMIQUES

Responsable : Mme Gil

W2AMELT3 - GENRES LITTÉRAIRES, MÉTHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

- Dissertation théâtre (8 séances) : lundi 13h15-15h15, H329, Mme GIL
- Dissertation roman (8 séances) : lundi 15h15-17h15, H329, M. STAMBUL
- Dissertation poésie (8 séances) : mardi 13h45-15h45, H329, M. TRAN

W2BMELT3 - THÉORIE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

mardi 10h45-12h15, H329, M. SALAÜN (8 séances)

UE2 : OUTILS ET ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Responsable : M. Tran

W2CMELT3 - EXPLICATION DE TEXTE

- avant les écrits, 8 séances : M. TRAN, mercredi 8h45-10h15, H329
- après les écrits : Mme PASCAL/M. TRAN, horaires à préciser

W2DMELT3 - GRAMMAIRE POUR L'ORAL :

Mardi 8h45-10h45, H329, M. SARALE

V13MELT3 – LANGUES

Responsable : Mme NICOLAS / Mme DELPEYROUX

W2EMELT3 - ETUDE GRAMMATICALE (pour LM)

- stylistique : lundi 8h45-10h45, H329, Mme JACQUOT
- didactique de la grammaire : lundi 10h45-12h15, H329, Mme JACQUOT
- grammaire : mercredi 10h15-12h15, H329, Mme JACQUOT
- histoire de la langue : vendredi 9h15-11h15, H329, Mme NICOLAS

ou

W2EMELT3 - LATIN/GREC (pour LC)

- version latine : mardi 16h15-18h15, H316, Mme DELPEYROUX
- didactique latine : mardi 18h15-20h15, H313, M. LOUYEST
- version grecque : mercredi, 16h15-18h15, H312, Mme PEREZ
- didactique grecque : vendredi, 9h15-11h15, Saint Charles 216 ou 303 (à préciser) , Mme PEREZ

V24MELT3 - CULTURE COMMUNE ET MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Responsable : Mme Stcherbinine

W2GMELT3 - CONCEVOIR, PROGRAMMER ET METTRE EN ŒUVRE UN ENSEIGNEMENT Préparation à la 2^e épreuve orale du concours

Pour les lettres classiques : Langues et cultures de l'Antiquité

Responsable : Mme STCHERBININE, jeudi après-midi de 13h à 16h, FDE, 12 séances (36h)

Pour les lettres modernes : au choix (sous réserve d'effectifs suffisants) :

1) Littérature et langue françaises

Responsable : Mme BORRAT, jeudi après-midi, de 13h à 16h FDE, 12 séances (36h)

2) Latin pour lettres modernes

responsables :

Mme STCHERBININE, jeudi 13h à 16h, FDE , 9 séances (26 h)

Mme ESTEVES : horaires à préciser.

3) Français langue étrangère et français langue seconde (Mme Auger)

Cette option vise à outiller de façon complémentaire l'enseignant de français qui peut être amené à travailler avec des élèves qui viennent d'arriver en France ou qui souhaite partir enseigner à l'étranger. Par ailleurs, en classe ordinaire de français, dans certains établissements, bon nombre d'élèves parlent une/des autres langues que le français à la maison. Cette diversité linguistique peut soutenir le développement des compétences en français et devenir une ressource de premier choix pour les enseignants.

Cette option vise donc à développer les compétences suivantes chez les futurs enseignants de lettres :

- didactique générale du FLE/FLS
- outils : manuels, sites
- méthodologie de l'épreuve (élaborer une séquence)
- didactique de l'oral, de la phonétique, de l'écrit, de l'interculturel
- colles

Les cours auront lieu le jeudi.

4) Cinéma (Mme Boutevin)

informations disponibles à la rentrée

W2HMELT3 - STAGE ET SUIVI DU STAGE

analyse des observations recueillies pendant le stage et réflexion sur la pratique professionnelle,
responsable : Mme BORRAT, jeudi matin 9h à 12h, 5 séances (15h), FDE